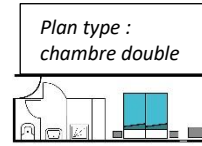




PROGRAMME SEJOUR RAQUETTES EN SAVOIE



Séjour

8 jours 7 nuits P/P +/- 680€

Dates : du samedi 01 Février 2025 au samedi 08 février 2025

Arrivée à partir de 17h – départ 10h au plus tard

Lieu : Village Vacances VTF « LE RAFOUR » situé à Arêches Beaufort**

Ce sont trois chalets en bois dans le hameau du Planay

A 1200m d'altitude et à 3km du village d'Achères.

[Navette gratuite entre Planay et Arêches](#)

Equipement neige obligatoire

Au cœur des Alpes françaises, le Beaufortain présente un relief bien particulier et varié. Les multiples vallons de ce massif sont des lieux privilégiés pour la pratique de la raquette à neige. Ce mode de progression reste le moyen idéal et le plus simple pour se déplacer sur le manteau neigeux. A travers des randonnées adaptées au niveau des participants, vous découvrirez l'ambiance hivernale, l'authenticité d'un massif et la diversité de ses paysages, passant d'une forêt d'épicéas aux combes de neige vierge... Paysages grandioses avec le Mont Blanc en toile de fond.

(Les déjeuners sont en général pris au chalet, nous verrons sur place avec l'hébergeur pour les horaires, ou si nous privilégions le pique-nique, pour profiter pleinement de la journée)

Formule : pension complète du samedi 01/02 soir au samedi 08/02 matin après petit déjeuner
1 apéritif de bienvenue, une réunion d'information, un dîner régional, les animations de soirées.

Hébergement : chambre double avec sanitaires, Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.

Description : raquettes sur 6 jours du dimanche au vendredi en ½ journée (matin), avec guide.

Animateurs raquettes : 1 guide diplômé pour 10 randonneurs

Organisateur : Jacqueline NICOLAS Mail : jacqueline.nicolas11@orange.fr

Transport : déplacement basé sur le co-voiturage, non inclus dans le prix.

Assurances : annulation et assistance par GROUPAMA / GMAR selon conditions générales.

Paiement du séjour : P/P +/- 680€ **inscriptions avant le 20 aout par mail**

1er acompte de 230€ P/P après le 1^{er} septembre pour les virements pour les chèques dès l'inscription

2^{ème} acompte de 230€ P/P au 30/11/24

LE SOLDE +/- 220€ P/P SERA AJUSTE EN FONCTION DE LA FACTURE FINALE DU GÎTE fin décembre

Règlement par chèque à l'ordre de AMSL RANDONNEURS NORVILLOIS

Chèque à remettre à Jacqueline NICOLAS

7, rue de la grange au prieur 91290 LA NORVILLE.

Ou par virement sur le compte des randonneurs norvillois

Crédit Mutuel

COMPTE COURANT ASSOCIATION AMSL RANDONNEURS NORVILLOIS

IBAN : FR76 1027 8062 2100 0219 8040 143

BIC : CMCIFR2A

Réunion préparatoire si nécessaire mi- janvier 2025. La date sera communiquée ultérieurement